

# L'Humanité

DEPOT LÉGALE  
N. Seine 119  
1910

SEPTIEME ANNEE. — N° 2205.

JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

DIMANCHE 1<sup>er</sup> MAI 1910.

5 C

RÉDACTION & ADMINISTRATION

16, Rue du Croissant, Paris (2<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : 102-69

PUBLICITÉ : 140, Rue Réaumur — Téléphone : 225-10

Les manuscrits non-insérés ne sont pas rendus

Directeur Politique :

JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS	Paris, Seine et Seine-et-Oise	Départ <sup>s</sup>	Etranger
Un An	18 fr.	21 fr.	31 fr.
Six Mois	9 fr.	10 fr.	16 fr. 50
Trois Mois	4 fr. 50	5 fr.	8 fr.
Un Mois	1 fr. 50	1 fr. 75	2 fr.

5 C

Le Numéro

## TRAVAILLEURS, UNISSEZ-VOUS !

Les Chambres n'ont pas porté la main sur le droit de coalition parce que, en présence de menaces de grève générale qui s'élevaient de tous les syndicats, elles ont craint de provoquer, par un tel défi au prolétariat, l'événement redouté que les projets de loi en question avaient précisément pour but de rendre réalisable.

J'ai donc le droit de proclamer : si, à la veille de commettre cette infamie suprême, la bourgeoisie s'est ainsi accordée des délais, c'est qu'elle s'était cru obligée de transiger avec la peur.

En tel résultat ne vaut-il pas qu'on en tienne compte ? Et pense-t-on que pour l'obtenir il eût suffi d'agiter le vieux spectre révolutionnaire.

Du reste, le Parti ouvrier français lui-même, avant si bien compris, il avait si fortement senti la nécessité d'opposer à la société capitaliste une action révolutionnaire plus conforme, mieux adaptée aux exigences de l'évolution, qu'il fut des premiers à se rallier avec enthousiasme à l'idée de la manifestation du Premier Mai.

Pourtant, que fut, en réalité, le Premier Mai, sinon un premier essai de mobilisation, une véritable tentative de grève générale ? Et pourquoi les organisations socialistes, quand leur vint l'idée d'adresser au régime bourgeois une sommation définitive, furent-elles unanimes à recourir à ce moyen, si son efficacité leur paraissait douteuse ?

Quand on se rappelle l'énorme effet d'intimidation que produisit sur nos adversaires la seule annonce de cette manifestation formidable, on a le droit de supposer que le Premier Mai fut resté moins platonique si, au lieu de devenir un simple prétexte à fêtes familiales, à promenades auprès des pouvoirs publics, il avait pris, dès le début et conservé le caractère d'une protestation révolutionnaire.

ARISTIDE BRIAND.

### PREMIER MAI

Dans tous les pays, dans toutes les villes, les travailleurs mettront le même jour les pouvoirs publics en mesure de réduire à huit heures la journée de travail.

C'est ainsi que le Congrès ouvrier socialiste international qui se tint à Paris, le 14 juillet 1889, sous les auspices du Parti ouvrier français, du Comité révolutionnaire et de la Fédération nationale des Syndicats, défini le but de la manifestation du Premier Mai.

L'idée et la forme de la revendication collective appartenaient aux Américains : le Premier Mai 1886, des milliers de grèves avaient éclaté sur tout le territoire de l'Amérique pour imposer la réduction de la journée de travail. La levée en masse des bataillons d'ouvriers, obéissant au même sentiment, mais par le même espoir de bien-être et de liberté, avait provoqué des mesures de rigueur sauvages. L'exemple de la « répression » nous vient aussi d'Amérique ! (Charges de policiers, sabre et revolver aux poings ; arrestations en masse ; condamnations par ordre ; rien ne fut épargné aux militants américains. Les plus énergiques d'entre eux, Spies, Parsons, Engel, Fisher, furent pendus comme des chiens. D'autres se suicidèrent. D'autres furent envoyés au bagne pour la vie. D'autres furent déportés. Mais le sang des martyrs ne coula point inutilement ; la lutte « pour les huit heures » se poursuivit, méthodique. En un an, elle libéra plus de 225.000 ouvriers.

La décision du Congrès de Paris fut appliquée, chez nous, le 1<sup>er</sup> mai 1890. En cent villes, les ouvriers chôchèrent et portèrent aux maires leurs pétitions. A Paris, une délégation que l'on n'osa arrêter, les remit au président affolé de la Chambre.

Avec effarement d'abord, avec colère ensuite, les « pouvoirs publics » et la classe possédante considérèrent l'action collective de la classe productrice. Les privilégiés y voyaient l'indice de la cohésion des travailleurs, la redoutable coalition des exploités contre les bénéficiaires, l'éveil de cette conscience de classe dont le développement amènera la fin d'un régime et l'avènement d'un ordre social plus équitable.

Ils prirent peur. Et le 1<sup>er</sup> mai 1891, l'armée et la police, mobilisées sur le pied de guerre, s'opposèrent brutalement aux manifestations. La délégation nationale, qui comprenait les représentants de 1.100 syndicats et groupements socialistes, et qu'accompagnait un député ouvrier anglais, Cunningham-Graham, ne fut pas reçue par le président de la Chambre, Charles Floquet. Au sortir du Palais-Bourbon les délégués

furent assaillis par la police, frappés, piétinés, blessés. Mais l'opinion publique s'émut peu de leur sort ; un drame atroce venait de bouleverser la France : le crime de Fourmies.

Fourmies ! quel est-il celui de nous à qui ce nom gracieux et doux ne rappelle l'horreur de cette vision : une troupe d'enfants et de jeunes filles qui célèbrent par leurs chants la fraîcheur du printemps, la gaieté du soleil revenu, le bonheur de la jeunesse, la joie de vivre et qu'assassinent à bout portant, les fusils des brutes ! Tout le monde connaît les détails du crime de Fourmies, mais il faut les avoir entendus conter sur place par ceux-là mêmes qui vécurent ces minutes, par les blessés, pour en apprécier la cruauté. Le cortège revenait de la campagne. Les enfants étaient au premier rang. Ils portaient des bouquets, beaucoup avaient de ces marguerites blanches et roses que l'on trouve à foison dans les prés. Sur la place, le bataillon du 145<sup>e</sup> d'infanterie attendait et Chapus, son commandant, s'impatientsait. L'avait-on dérangé pour rien ? Non, car les promeneurs s'approchaient.

Leur ordonna-t-on de s'arrêter ? Dans leur bonne foi naïve, ils n'eussent point supposé, les pauvres petits, qu'un tel ordre fut pour eux. Et le feu de salve éclata comme un coup de tonnerre sur la ville. Les fusils Lebel servaient pour la première fois. Ils firent merveille : dix morts, quatre-vingt-sept blessés. Quand on releva l'une des mortes — Félicie Pennel, dix-huit ans — on trouva son petit bouquet de muguet qu'elle serrait bien fort dans sa main droite. Car le muguet porte bonheur aux jeunes filles, le 1<sup>er</sup> mai.

Les manifestations se renouvelaient d'année en année, sans enthousiasme et sans grands résultats. On avait renoncé aux pétitions dont l'inefficacité était apparue.

Mais le Congrès confédéral qui se tint à Bourges en 1904 décida de mener par tout le pays, avec intensité, une action en faveur des courtes journées de labeur. Il indiqua le 1<sup>er</sup> mai 1906 comme le terme de sa campagne. Ce jour est trop près de nous, trop vivant dans notre souvenir, pour qu'il soit utile de rappeler les événements qui le marquèrent : Paris occupé par une armée de 70.000 hommes ; les patrouilles dans les rues, les arrestations, le faux complot. Du 1<sup>er</sup> mai 1906 part la renaissance du mouvement syndical, le recrutement activé, l'organisation améliorée, le rapprochement plus étroit des organismes ouvriers, réalisé par la fusion des fédérations de métiers en fédérations d'industrie.

Cette année, l'Union des Syndicats a décidé que la manifestation du Premier Mai serait une fête, une grande fête de famille, où les petites familles des ouvriers composeraient la grande famille des Syndicats. Car les femmes et les enfants participèrent à cette manifestation pacifique, ils accompagneront au Bois de Boulogne le mari et le papa ; il fait si bon, en ce début de printemps, sous la verdure toute neuve, toute fraîche, qui laisse encore passer le soleil, qui laisse voir encore la grâce délicate des branches.

Ils iront paisiblement affirmer la communion de leurs sentiments et de leurs espoirs, leur foi en un état social meilleur pour le triomphe duquel ils s'organisent et s'éduquent.

La République sera-t-elle assez folle, assez insoucieuse de son propre intérêt, pour provoquer ceux-là mêmes qui l'ont imposée, qui l'ont défendue et qui représentent ce qu'il y a de plus fort et de plus sain en elle ?

L.-M. BONNEFF.

### Pour les Cheminots

Le syndicat national des travailleurs des chemins de fer adresse à la corporation l'avis suivant :

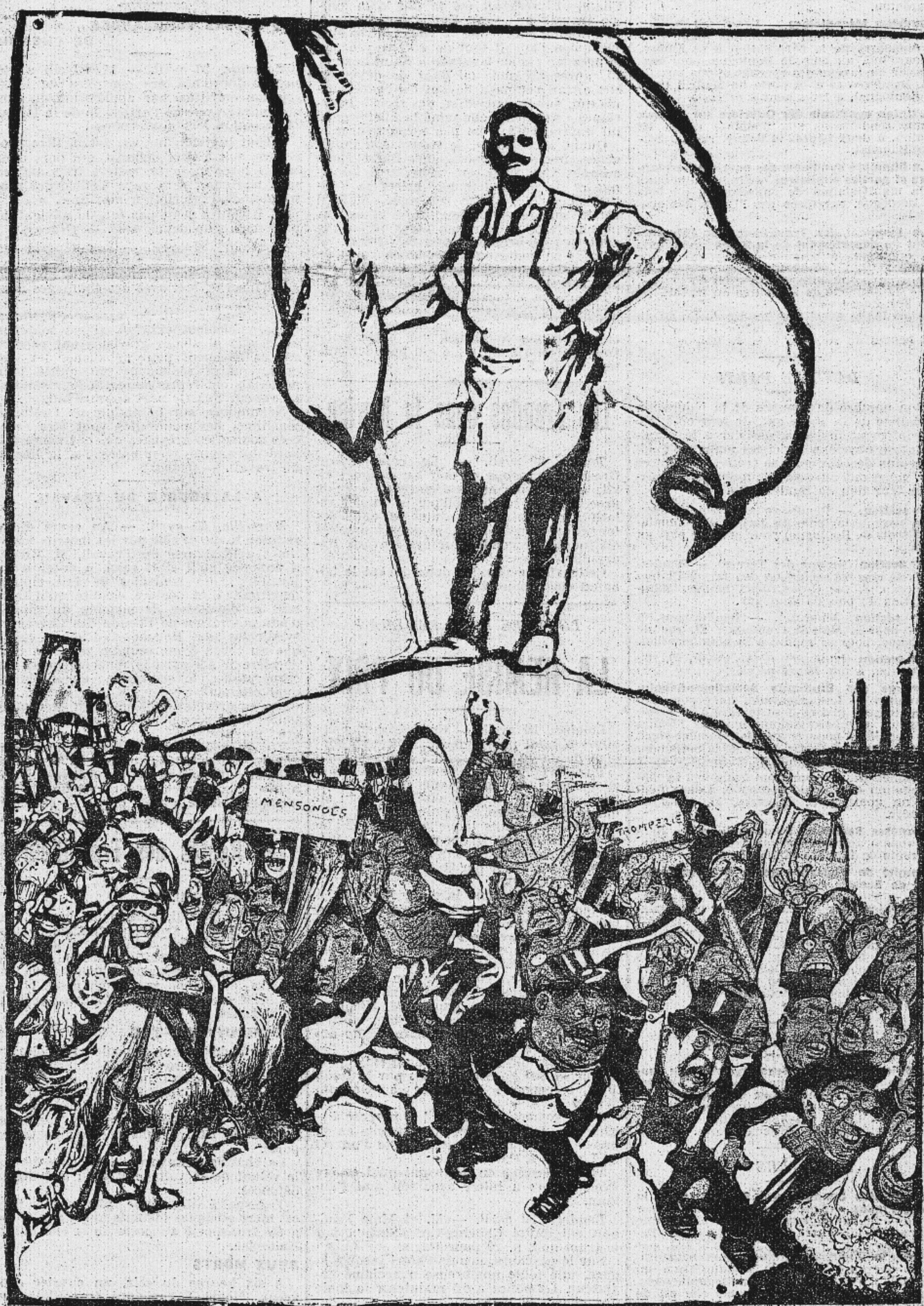
Tous les travailleurs appartenant aux organisations ouvrières des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> aéronautiques ainsi que des communes de Saint-Mandé, Charenton et Ivry, qui, pour des raisons diverses, ne pourraient participer à la manifestation organisée par l'Union des syndicats de la Seine, sont invités à se rassembler sur la pelouse du Bois de Vincennes, face à la porte de la rue Claude-Beccan, à partir de quatre heures et demie du soir.

De ce point partira une manifestation qui, par l'avenue Daumesnil, la rue de Reuilly, le faubourg Saint-Antoine, l'avenue Ledru-Rollin, les rues de Lyon et de Bercy, gagnera la place de Bercy, où aura lieu la dissolution.

Les camarades du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer, groupes Paris-P.-L.-M. et Paris-Bastille sont tout spécialement invités à y assister en grand nombre.

### CEUX QUI NE MARCHENT PAS

Les employés des tramways de Saint-Etienne se sont prononcés, par 164 voix contre 130, pour la continuation du travail le 1<sup>er</sup> mai.



### Les Provocations de M. Lépine

M. BRIAND LES PREND-IL A SON COMPTE ?

La préfecture de police a communiqué hier la note officielle que voici :

Le préfet de police, assisté de MM. Laurent, secrétaire général ; Tonny, directeur de la police municipale, et Maréchal, directeur général des recherches, a reçu ce matin à 10 heures les colonels et les officiers supérieurs des régiments de la garnison de Paris et des gendarmes voisins qui seront appelés à coopérer au service d'ordre dans la journée de demain.

Après leur avoir adressé ses communications et ses recommandations relatives à l'emploi qu'ils pourraient avoir à faire de la force, M. Lépine a précisé les circonstances dans lesquelles ils seraient autorisés à faire usage de leurs armes.

Le préfet de police a reçu également les commissaires divisionnaires, les officiers de paix de la Ville de Paris et les inspecteurs principaux. Il leur a donné ses instructions les plus minutieuses sur l'attitude qu'ils devront avoir et les précautions qu'ils auront à prendre dans les diverses éventualités qui sont à envisager pour demain.

Le préfet de police espère que la population paisible s'abstiendra de se mêler aux groupements de manifestants. Cette abstention facilitera la tâche de la force publique qui n'aura, par conséquent, pas à craindre de multiples et innocentes victimes.

C'est qu'il n'advienne au sujet de la répression, la partie d'être à leur savoir qu'il en prend toute la responsabilité.

Nous voulons croire qu'il n'y a, dans ces menaces, que les ridicules redondances

des coutumières à un nabot présomptueux. S'il en était autrement, il y aurait dans le factum lépinien, une provocation au meurtre caractérisée.

Le dernier paragraphe en particulier est inadmissible.

En prévenant toutes les brutes policières qu'elles ont carte blanche et qu'elles peuvent en toute sécurité, couvertes d'avance par leur chef, passer à tabac et sabrer les manifestants, le sieur Lépine excite froidement les « apaches de l'ordre » à commettre tous les excès.

Tandis que la C. G. T. recommande le calme, Lépine, préfet de police, provoque à la violence.

Le président du conseil va-t-il mettre à la raison ce fou dangereux ?

Le préfet prend la responsabilité de ses fies.

M. Briand prend-il la responsabilité de son préjudice ?

### AU PARQUET

En prévision des incidents qui pourraient se produire au bois de Boulogne, M. Monier, procureur de la République, a désigné deux juges d'instruction, MM. Boucard et Chefné, et deux substituts, MM. Mornet et Grandjean, qui se tiendront en permanence aux environs du lieu de réunion désigné par la C. G. T., probablement à Longchamp, et à la mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement.

En outre, deux autres juges d'instruction et substituts se tiendront en permanence au petit Parquet pour mettre en état les dossiers des manifestants, qui seront arrêtés et qui comparaitront dès lundi devant le tribunal correctionnel, à l'audience des flagrants délits.

En vente à la Librairie de l'Humanité, Le Comité républicain du 2<sup>e</sup> Congrès de la Coopération Socialiste, tenu à Monthermé, l'exemplaire : 0 fr. 60 (1<sup>er</sup> 0 fr. 70).

### Injure et Provocation

Où veut-on en venir ? M. Briand maintient toutes les dispositions de police qu'il a prises contre le prolétariat parisien pour aujourd'hui.

Après une longue discussion entre le secrétaire général de son cabinet et une délégation de quinze militants d'organisations syndicales, il a fait dire à celle-ci qu'il était fermement résolu à empêcher toute manifestation, toute démonstration et qu'il réprimerait sans pitié, toute velléité de cortège.

C'est ce qu'il appelle assurer l'ordre. Le gouvernement ignore cependant pas que toutes les mesures ont été prises par l'Union des Syndicats de la Seine, par tous les Syndicats, pour donner à la manifestation d'aujourd'hui un caractère absolument pacifique et discipliné.

C'est d'ailleurs, ce que la délégation n'a pas hésité un seul instant à lui faire renouveler par le secrétaire général de la présidence du Conseil.

Notre cortège, partira du Bois de Boulogne pour se rendre par les voies déjà indiquées jusqu'à la place de la Concorde, où il se dissolquera, chacun rentrant chez soi » et déclaré les délégués.

Ils rappelleront les précédents : le Triomphe de la République, l'enterrement de Perrot, la manifestation Ferrer ; ils ont rappelé que des grandes manifestations de ce genre avaient lieu

à l'étranger ; qu'elles n'étaient pas empêchées ni par le kaiser, ni par les rois d'Angleterre ou de Belgique, et néanmoins, c'est par un non formel et brutal que répondit M. Briand.

Il craint, a-t-il fait dire, que les travailleurs de France ne puissent tenir leurs engagements et que, malgré eux, des gens « mal intentionnés » provoquent des désordres.

C'est une injure du pouvoir, un outrage à l'adresse du prolétariat de ce pays, que de le déclarer incapable de faire ce qui se fait ailleurs. C'est le traiter en mineur ; c'est une insolence à son égard.

Il n'y a pas comme les parjures pour douter d'autrui et surtout de ceux qu'ils ont trahis !

Ah ! M. Briand parle de gens mal intentionnés provoquant des désordres.

Evidemment, ce monsieur sait ce qu'il veut dire et mieux que quiconque il sait quel'un de « mal intentionné » capable de « provoquer des désordres ».

Personne ne s'y trompera, le prolétariat moins que quiconque : les gens mal intentionnés, capables de provoquer des désordres, sont au gouvernement. M. Briand en est le chef. C'est lui qui, aujourd'hui, veut provoquer de pacifiques travailleurs.

Si des violences sont commises, elles le seront sur ses ordres et avec préméditation.

Quoi qu'il dise maintenant, il ne donnera pas le change.

A. LUQUET.

### UNION DES SYNDICATS DE LA SEINE

#### APRÈS UNE DÉLÉGATION

L'Union des Syndicats de la Seine, voulant, comme tous les ans, célébrer le 1<sup>er</sup> Mai, avait décidé d'organiser une manifestation du prolétariat au bois de Boulogne.

N'ayant aucune raison de cacher ses intentions, elle les fit connaître, et par ses moyens, et par la presse, à la population.

Aussi, fut-elle très étonnée des déclarations du ministre de l'Intérieur, parues sous forme d'interdiction dans plusieurs journaux, déclarations par lesquelles celui-ci disait vouloir empêcher toute manifestation.

Ne voulant pas croire que ce qui est permis aux travailleurs dans les pays monarchiques, et notamment en Angleterre, ne le serait pas en République et voulant aussi en avoir le cœur net, des délégués de l'Union des Syndicats se rendirent, samedi soir, au ministère pour demander des explications.

Ils furent reçus par M. Huard, lequel, après avoir consulté son chef, M. Briand, fit des réponses catégoriques, qui peuvent se résumer ainsi :

Le gouvernement est décidé à réprimer toute manifestation au Bois de Boulogne et dans Paris.

L'Union des Syndicats n'a, pour la moment, rien à ajouter.

Malgré cette réponse criminelle, la liberté de réunion n'étant pas encore abolie, l'Union des Syndicats est certaine que tous les travailleurs assisteront aux différents meetings annoncés et se conformeront aux indications données par elle.

### Réunions du 1<sup>er</sup> Mai organisées par l'Union des Syndicats de la Seine

#### A PARIS

Bourse centrale du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, délégué : Thoullet.

Amazée, 4, 35, rue J.-F. Aoussseau, délégué : Antourville.

Maison des Syndicats du 13<sup>e</sup>, 117, boulevard de l'Hôpital, délégués : Dumont, Mathieu, Parnaud.

Maison Communale du 14<sup>e</sup>, 111, rue du Château, délégués : Millon, Stouffer, Laval.

Maison des Syndicats du 17<sup>e</sup>, 67, rue Pouchet, délégués : Delpech, Lagarde, Gauthier.

Université Populaire du 18<sup>e</sup>, 7, rue de Trélat, délégués : Fiancette, Boudet, Ferré.

Eden-Congrès, 11, 94, avenue Ledru-Rollin, délégués : Gogamus, Jacquemin, Lejeune.

Salle de la Source, 23, rue Le Brua, délégués : Bruguier, Legrand, Costes.

#### EN BANLIEUE

Nanterre, Maison du Peuple, 5, rue Thamas-Lemaître, délégués : Poursain, Birch.

Boulogne, Bourse du Travail, 9, boulevard de Strasbourg, délégués : Minot, Renault, Pichon.

Puteaux, Salle de la Renaissance, rue Mars et Roti, délégués : Loyau, Suter, Duffaut.

Levallois, Bourse du Travail, 61, rue de Corneille, délégués : Gaillet, Clavier, Blanc.

Clichy, Bourse du Travail, 35, rue Martre, délégués : Peroni, Bayle, Tendo.

Saint-Denis, Avenue Social, 17, rue des Tr. délégués : Métrivier, Diatt, Grandjean.

Les Lilas, Salle Gréffat, 135, rue de Paris, délégués : Dupuy, Péraire, Ebenholz.

Asnières, Salle de l'Alcazar, 1, rue de la Station, délégués : Bonnet, Demaline, Togny.

Saint-Maur, Salle Labouret, place du Théâtre, délégués : Guyot, Bergia.

### Réunions syndicales du Dimanche 1<sup>er</sup> Mai

à Huit Heures et demie du Matin

Tailleurs de pierre et ravauteurs, — 100, avenue de Choisy, salle de l'Alcazar d'Italie.